

RÉSUMÉ

Produits :

Les deux principaux fournisseurs d'outils d'aide à la pêche que sont **CatSat** (CLS-Argos, France) et **SeaStar** (Orbimage, USA) délivrent un produit **relativement similaire**¹. Les fournisseurs cherchent à se prémunir d'une utilisation abusive de leur logiciel en **proposant par défaut des souscriptions par navire**. Il **convient** néanmoins de **négoçier au cas par cas** avec le fournisseur pressenti selon la configuration et le mode d'utilisation souhaité. Le **coût par navire est tout a fait supportable** puisque, à titre comparatif, un abonnement mensuel par navire est de 50 000 CFP environ, ce qui équivaut à un thon obèse de 45 kg vendu entier sur le marché local.

Utilisation de l'imagerie satellitaire :

Les éléments recueillis auprès des capitaines d'armements ont permis dans la plupart des cas d'obtenir les informations nécessaires à l'établissement d'un diagnostic fiable sur les modalités d'utilisation de l'imagerie satellitaire en Nouvelle-Calédonie. Les éléments suivants ont été mis en évidence :

- Les capitaines d'armements ont tous connaissance de l'existence de ces service d'aide à la pêche et des relations fortes existantes entre paramètres physiques et localisation du poisson.
- De manière générale, les **maîtres de pêche utilisent très peu les informations océanographiques disponibles** gratuitement, à savoir les fronts thermiques de surface et les courants. Le choix des zones de pêche est principalement déterminé par les connaissances empiriques des maîtres de pêche, les rendements des campagnes précédentes et la localisation des mots sous-marins qui sont, en l'absence de toute autre source d'information, des éléments pertinents dans le choix de la zone de pêche.
- On distingue :
 - Les « **petits** » armements (1 à 2 navires) au sein desquels la **compétence halieutique est détenue par le maître de pêche**. Le capitaine d'armement ne veille qu'à la santé économique de son entreprise. Pour ces armements, la **souscription à un service d'aide à la pêche se fait selon la procédure « classique »** : la licence et le logiciel sont attribués à un navire et le maître de pêche est chargé de croiser et d'interpréter les images fournies selon son niveau de compétence.
 - Les « **gros** » armements (4 navires et plus), qui cherchent avant tout à s'affranchir du niveau de compétence très hétérogène des maîtres de pêche au sein de leur flotte pour une utilisation effective de ces outils. Les capitaines de ces armements sont **convaincus que ces outils doivent être utilisés de manière centralisée** : les informations doivent être reçues et analysées à partir d'un poste à terre. Sur la base de l'interprétation, la personne en charge de ce travail indique aux maîtres de pêche la/les zones où aller poser l'engin de pêche.
- On constate la prise de conscience que seule une capitalisation des expériences au jour le jour peut permettre d'améliorer l'interprétation des cartes. L'**association systématique des paramètres environnementaux et des données de captures** pour une zone donnée (par feed-back) **est une condition sine qua none à une utilisation optimale** de ces outils
- Il existe un véritable **déficit de confiance entre les maîtres de pêche et les capitaines d'armement** qui incite ces derniers à éviter que ceux-ci n'interprètent seuls les images fournies.
- On constate (à la fin du mois d'Août 2005) que **tout les armements bénéficient** de ce type de support (gratuit ou payant) **ou ont engagés les démarches** pour en bénéficier.

« Gros » armements		« Petits » armements	
PNC	ORBIMAGE : souscription en cours	SEAHORSE	ORBIMAGE : utilisation effective
NAVIMON	Projet de fourniture de cartes par IRD en cours	MOURIN	Support MaxSea
PESCAN	CATSAT : utilisation effective	ALBACORE	Images gratuites, velléité de nouvelles souscriptions à ORBIMAGE

Recommandations :

La solution de **mettre en place un système centralisé de fourniture d'images satellitaires** pour l'aide à la pêche **peut d'ores et déjà être écartée**, compte tenu de la multiplicité des profils d'utilisation et des fournisseurs engagés auprès des armements. Néanmoins, la **mise en place d'un support à l'interprétation est fortement souhaitée**. Les cartes interprétées édités par les fournisseurs ne sont pas suffisamment pertinentes puisqu'elles sont mises au point par le croisement de paramètres environnementaux simples ne prennent pas en compte la distribution locale de la ressource ni la bathymétrie de la zone. Les **cartes transmises** sont une source d'informations importante qui **nécessite un véritable engagement humain pour identifier les paramètres les plus pertinents** et les représentations les plus claires pour circonscrire les zones de pêche à fortes probabilités de présence de poisson. Un cas concret a permis de mettre en **évidence** les potentialité d'apprentissages et donc **d'amélioration de la qualité de l'interprétation dès lors qu'une démarche rigoureuse de suivi** à posteriori des zones favorables **est initiée** (croisement systématique des données de pêche avec les données « environnement »).

De ce fait, il est **proposé de mettre en place un plan de formation** qui dispensera aux maîtres de pêche et aux capitaines une série de cours leurs permettant d'affiner leurs analyses à travers un certain nombre de **cours sur l'océanographie**, les **relations thon-environnement** mais aussi de mettre en place un système de suivi de contrôle à posteriori des interprétations par un module spécifique à la **gestion de bases de données**.

L'avantage principal de cette proposition est qu'il s'adresse à l'ensemble des professionnels du secteur hauturier quelque soit l'outils qu'ils utilisent et le mode de fonctionnement qu'ils ont adaptés au sein de leur armement, sans compter la concurrence implicite que ne pourra que s'accroître entre les opérateurs, participant à l'amélioration des offres et des tarifs proposées.

¹ / L'abonnement comprend, pour un navire : le logiciel d'interface et d'analyse des données (commande, réception et lecture d'un package d'images satellitaires pour une (des) zone(s) à une fréquence donnée, croisement des différentes cartes, positionnement GPS. Le coût des communications pour la réception des images vers le poste informatique est à la charge du souscripteur. Ce coût est variable en fonction du débit du système de transmission.